

Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes, et en application des dispositions de l'article 849 de l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre attestation relative au tableau d'activité et de résultat, et au rapport d'activité de la COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ÉLECTRICITÉ (CIE), pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011.

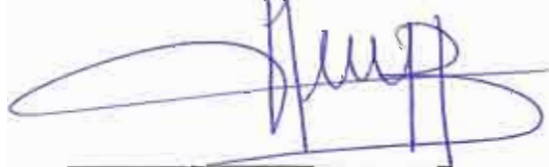
Le tableau d'activité et de résultat, et le rapport d'activité semestriel tels que joints à la présente attestation, ont été établis sous la responsabilité de la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activité et de résultat ainsi que dans le rapport d'activité couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011.

Abidjan, le 26 septembre 2011

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG



Caroline Orio
Expert comptable diplômé



PUBLICATION SEMESTRIELLE DU TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2011

Les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatives aux sociétés cotées prévoient dans leurs articles 849 et 851, la publication dans un journal d'annonces légales d'un tableau d'activité et de résultat, et d'un rapport semestriel accompagné d'une attestation des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations données.

Le tableau d'activité et de résultat à publier dans un délai de 4 mois suivant la clôture semestrielle vous est présenté ci-dessous avec un rappel de la période identique de l'année 2010.

DONNEES D'ACTIVITE En GWh	juin-10	juin-11	Variation base juin		déc-10 base 12 mois
	base 6 mois	base 6 mois	Volume	%	
Ventes nationales	1 969	1 811	-158	-8,0	4 010
Ventes à l'exportation	87	291	204	234,5	471
Ventes totales	2 056	2 102	46	2,2	4 481

TABLEAU DE RESULTAT en MFCFA	juin-10	juin-11	Variation base juin		déc-10 base 12 mois
	base 6 mois	base 6 mois	Valeur	%	
Chiffre d'affaires	128 882	129 160	278	0,2	277 092
Résultat avant impôts	4 965	3 758	-1 207	-24,3	8 646

Les ventes nationales sur le premier semestre 2011 sont en baisse de 8% en volume en raison principalement des effets de la crise post électorale sur les consommations d'énergie de la clientèle professionnelle.

La hausse des ventes à l'exportation s'explique par la satisfaction de la demande essentiellement en provenance du Burkina et du Bénin, compte tenu de la baisse de la demande intérieure pendant la crise.

Le résultat courant avant impôt est en baisse de 24%. Il prend en compte l'impact de la crise post électorale (baisse d'activité, destruction d'immobilisations...). Il convient de noter que le résultat de juin 2010 s'expliquait par le report d'importants travaux au second semestre, la gestion du délestage ayant mobilisé l'ensemble des ressources opérationnelles sur le premier semestre.

Prévision de fin d'année 2011

La croissance des ventes, après la crise post électorale, devrait se consolider sur le second semestre. Le résultat courant avant impôt de l'exercice 2011 devrait s'améliorer par rapport à celui de 2010.